

Challenge Hivernal Inter Quartiers de Vanves (CHIQ de Vanves)

Le Challenge Hivernal Inter-Quartiers de Vanves oppose entre eux les 3 quartiers de Vanves ainsi que les joueurs ne résidant pas à Vanves : Le Plateau de Vanves (PDV), le Centre Saint-Rémy (CSR), les Hauts de Vanves (HDV) et les communes limitrophes de Vanves (LDV).

Composition des équipes

Un capitaine est désigné pour chacune des équipes : Pascal pour le Plateau de Vanves, Bruno pour le Centre Saint-Rémy, Henry pour les Hauts de Vanves, Gareth et Charles-Henri pour les communes limitrophes.

Les joueurs non vanvéens et non limitrophes, compléteront l'équipe des Hautes de Vanves.

Le capitaine procède à la sélection de l'équipe pour chaque match du Challenge

Chaque équipe est constituée de 6 joueurs résidant dans le quartier avec au minimum un joueur du challenge Fer 9 (Index >30).

Les matchs se disputent en Match-play Net sur 18 trous

Pour chaque rencontre entre 2 équipes, 3 matchs sont disputés :

- 1 double Greensome Match-play Net
- 1 double 4 balles meilleure balle Match-play Net
- 1 double Scramble Match-play Net

Pour chaque match, 2 points-challenge sont attribués à l'équipe gagnante, 1 point-challenge est attribué à chaque équipe en cas d'égalité

- En double Greensome, le calcul de l'index de chaque équipe est calculé en prenant 60% de l'index du joueur le mieux classé + 40% de l'index de l'autre joueur. L'équipe la mieux classée rend 100% de la différence de jeu.
- En double 4 balles meilleure balle, chaque joueur reçoit 100% de son handicap de jeu.

- En double Scramble, le calcul de l'index de chaque équipe est calculé en prenant 35% de l'index du joueur le mieux classé + 15% de l'index de l'autre joueur. L'équipe la mieux classée rend 100% de la différence de jeu.

Les femmes partent des repères rouges, les hommes partent des repères jaunes.

Les rencontres se jouant en Match-Play et en double, les résultats ne sont pas pris en compte pour le calcul de l'index.

La répartition des équipes et l'ordre des rencontres sont établis par tirage au sort par l'organisateur.

Les parties sont limitées à 5 heures. Si une partie atteint les 5 heures de jeu, le résultat est figé à la fin du trou en cours.

Le classement de l'épreuve se fait par addition des points-challenges gagnés par chaque équipe.

En cas d'égalité de points-challenge entre 2 équipes, c'est le total des points-challenge obtenus dans le match ayant opposé les 2 équipes classées à égalité qui les départage.

En cas de nouvelle égalité, ou si les 3 équipes sont à égalité à l'issue des rencontres, c'est le nombre total des points-match de chaque match remportés au cours des rencontres qui départage les équipes : un match gagné 4 & 3 rapporte 4 points-match à l'équipe, un match gagné 2 up rapporte 2 points-match, un match nul ne rapporte pas de point-match, un match gagné par forfait, disqualification ou abandon est réputé gagné 10 & 8, il rapporte 10 points-match...

Calendrier des rencontres

Pour l'hiver 2026-2027 l'ordre des rencontres est le suivant :

Dimanche 22 novembre 2026 :
Plateau De Vanves VS Centre Saint-Rémy
Limitrophe De Vanves VS Hauts De Vanves

Dimanche 13 décembre 2026 :
CSR VS HDV
LDV VS PDV

Dimanche 24 janvier 2027 :
PDV VS HDV
CSR VS LDV

Les capitaines envoient leur équipe à l'organisateur (Bruno) au plus tard le dimanche précédent la compétition.

Un joueur empêché peut être remplacé jusqu'au dernier moment par son capitaine.

Les joueurs sélectionnés prennent en charge leurs green-fees.

Les capitaines règlent entre eux les litiges éventuels.

Compte-tenu de la période de déroulement de la compétition l'organisateur adaptera le programme en accord avec les capitaines en cas d'annulation d'un tour.